

CONGRÈS DE L'ARF

LES RÉGIONS VEULENT METTRE LA MAIN SUR L'ÉDUCATION

Le jeudi 19 septembre s'est ouvert le congrès de l'Association des Régions de France (ARF), sur le thème « Rentrée scolaire 2013 : Les Régions et l'an I de la refondation de l'école ». La loi d'orientation pour l'école et l'ensemble des politiques éducatives actuelles tendent à territorialiser de plus en plus l'éducation, poursuivant le démantèlement du service public et préparant sa privatisation, au détriment de l'égalité. Les Régions s'inscrivent dans ce processus, revendiquant une part toujours plus grande dans la définition des politiques éducatives.

Le programme du congrès de l'ARF affirme ainsi que les régions revendiquent « *d'intégrer l'école dans une société complexe et numérique* » et affirme que les ENT (Espace Numériques de Travail) « *doivent devenir des Environnements naturels d'apprentissages, par et pour le numérique.* »

Les Régions s'en félicitent : désormais elles vont « *arrêter la carte des formations professionnelles initiales qu'elles soient en lycée professionnel (et agricole) ou en apprentissage* ».

Et elles espèrent que le processus aille encore plus loin, en affirmant que « *le 2ème projet de loi sur la décentralisation ou le projet de loi sur la formation professionnelle, dont l'examen au Parlement est prévu début 2014, devrait donner à la Région des compétences renforcées en matière de pilotage de l'apprentissage en particulier et de la formation professionnelle en général, allant dans le sens du service public régional de la formation tout au long de la vie que l'ARF appelle de ses vœux.* »

De même elles se réjouissent que le 2^e projet de loi sur la décentralisation prévoie que « *la région coordonne les actions des autres organismes participant au service public de l'orientation.* » et que « *la région organise le service public de l'orientation tout au long de la vie.* » D'ailleurs « *dans le cadre du Pacte de compétitivité et du Plan d'action pour la jeunesse, une expérimentation est prévue cette année scolaire dans certaines Régions.* »

Dans le même esprit, « *les Régions seront donc, à terme, chargées de la coordination des acteurs chargés des jeunes ayant décroché de la formation initiale, notamment par le biais du pilotage des plate-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs.* »

« *Désormais, si la collectivité territoriale le souhaite, elle pourra également participer à l'élaboration et signer le contrat d'objectifs jusque-là conclu entre l'établissement et l'autorité académique.* »

- ➔ **Dématérialisation, pilotage régional des formations et de l'orientation, renforcement de la logique de contractualisation et intrusion des collectivités territoriales dans les contrats d'objectifs... Les projets des régions sont clairs.**
- ➔ **La fédération SUD éducation réaffirme son opposition à la territorialisation de l'éducation.**
- ➔ **De la maternelle à l'université, dans tous les quartiers, dans toutes les régions, un même droit à l'éducation !**